



Le sort des personnels administratifs et le devenir de l'association nous préoccupent grandement !

La **CFE-CGC** souhaite partager avec vous ses interrogations et ses inquiétudes sur le devenir du Cosog !

Nous devinons par avance que certains vont tenter de nous faire passer pour des trublions, mais qu'à cela ne tienne, nous vivons dans le monde factuel pas dans celui des fausses promesses.



Nous traversons une période compliquée à la CDC à bien des niveaux car, selon la **CFE-CGC**, le contre pouvoir syndical ne s'exerce plus efficacement et la Direction se gausse des organisations syndicales. Cela s'applique également au Cosog.

Depuis le début de ce mandat, nous faisons face à des **situations inédites !**

La Direction a diligenté un audit sur le Cosog sans que les administrateurs du conseil d'administration ne soient informés, ni sur le contenu ni sur les motivations réelles de cette « mission ». La Direction vient « faire son marché » dans les données de notre association loi 1901 sans que les élus ne soient dans la boucle et sans réaction particulière de la Présidence. Du jamais vu depuis la création du Cosog en 2006 !



En parallèle, la **Direction** avait annoncé lors d'une **entrevue fin 2023** son intention de transférer le **personnel administratif du Cosog (soit 70 collègues)** au sein de l'association Cosog. Il semblerait que ce projet soit en cours (*les RH intervenant auprès de ces personnels, l'organisation syndicale détenant la Présidence informant ces collègues sur ce sujet*), mais cela n'est jamais à l'ordre du jour des bureaux et des CA, et **les administrateurs n'ont aucune information sur la réalité de ce projet, sur ses avancées et sur ses modalités éventuelles de mise en œuvre !**

Ce n'est visiblement pas un sujet ou en tout cas, pas une priorité de transparence pour la Présidence !



Par le passé, un tel projet aurait conduit les organisations syndicales à se mettre « vent debout » en intersyndicale pour s'opposer à ces transferts imposés de personnels.

Ni les personnels, ni la majorité des élus ne souhaitent ce projet.

Peut-être que certains se rêvent en Patrons Syndicalistes d'une PME de 70 personnes ?

Il est surprenant que la Présidence gère « seule » ces mutations en lien avec la Direction en attendant de mettre l'ensemble des élus devant un quasi fait accompli.



Le Président du Cosog s'est d'ailleurs octroyé la liberté de parler au nom de l'ensemble des administrateurs, sans même leur aval, en faisant une déclaration au DG lors du dernier CUEP pour réclamer, non pas le maintien du personnel, mais une rallonge budgétaire.

La situation est délicate et nous inquiète au plus haut point.

Que se passe t-il au Cosog ?

Nous espérons que certains ne sont pas en train d'opérer des « tractations » avec la Direction pour se sortir de l'impasse budgétaire dans laquelle ils ont placé le Cosog ...

On peut légitimement s'interroger, car le « trou budgétaire » de 2M € qui se profile en 2025 n'est pas traité en Conseil d'administration. Un tel manque d'anticipation pour le premier syndicat nous laisse dubitatifs. Procrastination, irresponsabilité ou plan B ?

Certains pensent peut-être que la Direction viendra combler les déficits qui se profilent à l'horizon ?



La **CFE-CGC** craint que la Direction utilise ces errances de gestion pour justifier d'une grande réorganisation sociale qui se fera forcément à la baisse et au détriment des personnels comme l'ensemble des projets et « réorganisations sociales » de l'aire Lombard.

Pourquoi l'enchaînement de projets d'externalisation poussés par la Direction (*meyclub, travelski, ...*), de transferts de personnels qui fragilisent le fonctionnement même du Cosog ?

La CFE-CGC continuera à vous informer sur ces sujets qui impactent le devenir du Cosog !